

Conseil général du 23 mars 2021

Question orale du Conseiller général Eric Lachat

Réponse du Conseil communal

Le Conseil communal est sensible à la sécurité routière dans son ensemble.

Plus précisément, pour ce lieu particulier Sous Vassa, il faut savoir que des demandes de contrôles de la vitesse ont été sollicitées auprès de la police cantonale, ceci suite à des doléances récurrentes émanant de riverains.

Cette intervention étant fort bien nourrie, le Conseil communal s'appuiera sur son contenu pour la transmettre au Service des Infrastructures en précisant que nous sommes disposés à collaborer avec ce service aux fins de trouver la meilleure sécurisation de ce secteur.

Je vous remercie de votre attention.

Michel Brahier, Maire